

Tarifs des prestations

Intervention sur site ou aux Archives départementales	250,00 €/jour 270,00 €/jour (collectivités non affiliées)
Numérisation de documents d'archives à visée patrimoniale	250,00 €/jour 270,00 €/jour (collectivités non affiliées)

Devis gratuit



Avant intervention



Après intervention

Partenaires



Archives départementales de l'Ain : animation commune de journées d'information, transmission des inventaires et des bordereaux d'élimination dans le cadre du contrôle scientifique et technique de l'État



France Archives et Service interministériel des archives de France



Association des archivistes français (AAF) : formations archivistiques



Europeana. Plateforme numérique européenne d'accès aux ressources numériques des institutions européennes.



DataLib. Prestataire de services culturels.



GIP Groupement d'intérêt public Informatique des Centres de gestion.



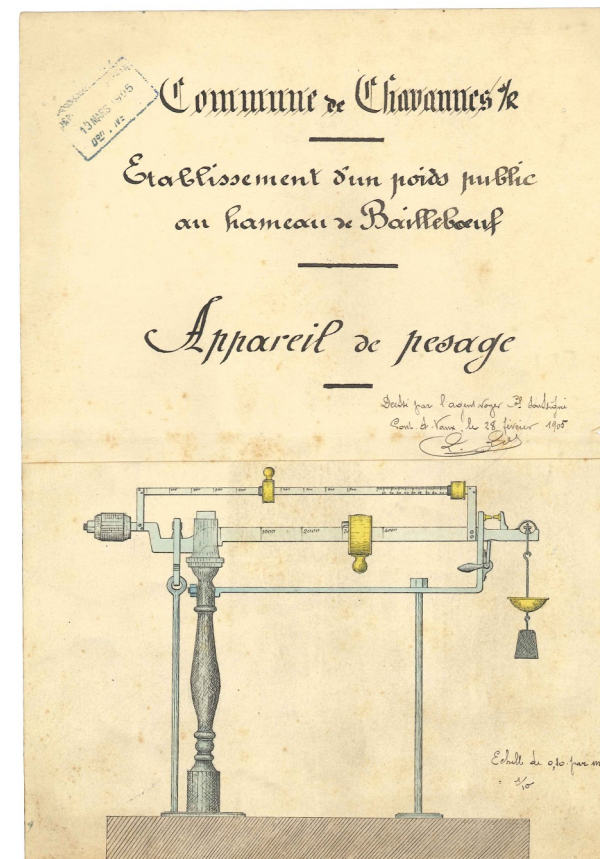
Téléphone : 04 74 32 13 86
(joindre les archivistes de préférence sur leurs portables)
Messagerie : archives@cdg01.fr
Portail des archives en ligne :
<http://www.archives-communales-ain.fr>



01

Centre de Gestion de l'Ain
Fonction Publique Territoriale

Service Archives



« Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support. »

Art L 211-1 Code du patrimoine

Le service Archives

Établissement public à caractère administratif créé par la loi du 26 janvier 1984, le Centre de gestion de l'Ain (CDG 01) est un organisme de gestion décentralisée des agents de la fonction publique territoriale.

Outre les missions obligatoires, le Centre de gestion de l'Ain a choisi d'élargir ses domaines de compétence en développant des missions dites facultatives, notamment le service Archives, créé en 1994.

L'équipe

5 archivistes diplômés et expérimentés à votre service.

Mélanie BARBER ☎ 06 68 64 00 37

- ♦ Formation : Master Archives, Université Lyon III
- ♦ Expériences professionnelles : Archives départementales de l'Ain, Archives de l'Université Lyon III.

Ségolène BÉRARD ☎ 06 98 98 70 08

- ♦ Formation : Master 2 Métiers des archives, Université Lyon III
- ♦ Expériences professionnelles : Archives départementales de l'Ain, Tribunal de Grande Instance de Bourg-en-Bresse.

Jean-Marcel BOURGEAT ☎ 06 98 98 77 68

- ♦ Formation : Master 2 Métiers des archives, Université Lyon III
- ♦ Expériences professionnelles : Archives départementales de la Loire, Archives départementales de l'Ain.

Jordi RUBIÓ ☎ 07 60 62 17 89

- ♦ Formation : Master 2 Métiers des archives, Université Lyon III
- ♦ Expériences professionnelles : Archives publiques en Espagne, Archives municipales de Lyon, CDG 38.

Quentin SINGER ☎ 07 86 30 99 82

- ♦ Formation : Master Archives, Université Lyon III
- ♦ Expériences professionnelles : Archives municipales de Villefranche-sur-Saône, Archives départementales de la Savoie.

Nos prestations

- ♦ **Classement d'archives anciennes, modernes et contemporaines** : chaque dossier est épuré et classé, puis conditionné en boîtes d'archives et coté. Récolement des fonds d'archives.
- ♦ **Rédaction d'inventaires détaillés des archives et d'index** : à l'issue de la mission, l'archiviste remet à la collectivité un inventaire détaillé des archives.
- ♦ **Éliminations réglementaires** : 40 à 60 % d'éliminations du volume total.
- ♦ **Numérisation, traitement et mise en ligne de documents remarquables.**
- ♦ **Mise en valeur du patrimoine** : élaboration d'expositions ou de travaux dirigés pour les scolaires, rédaction d'articles de presse ou pour le bulletin municipal.
- ♦ **Sensibilisation des agents** aux procédures d'archivage, au cadre législatif et réglementaire et compris à l'archivage électronique.
- ♦ **Conseils techniques** pour l'aménagement de locaux, la gestion papier et électronique, la communication et la restauration des documents.

Quelques chiffres

Sur les 391 communes du département, **plus de 300 d'entre elles** et près de **60 EPCI** du département nous ont fait confiance.

Les avantages

- ♦ **Gain de place** en réalisant les éliminations réglementaires.
- ♦ **Recherche plus aisée et rapide** grâce à l'inventaire détaillé des archives.
- ♦ **Mise en conformité de la collectivité** avec les obligations légales en terme de gestion des archives.
- ♦ **Missions, conseil et accompagnement sur mesure**
- ♦ **Meilleure connaissance de l'histoire de la collectivité et de son patrimoine archivistique.**

Les archives en ligne

Mis en ligne depuis 2015, le portail internet met à disposition des communes et du public les inventaires réalisés par nos archivistes. Ils sont accessibles en ligne soit en format PDF soit en format XML.

Le portail permet des recherches aisées et la mise en valeur du patrimoine des communes de l'Ain. Il contient également une collection de documents numérisés en accès ouvert.

www.archives-communales-ain.fr